



# CONCOURS DE POESIE 2017

dans le cadre des rencontres  
*Dialogue photographique avec Francis Ponge*

## Règlement

### Article 1

L'association *L'Hymne des Poètes* organise un concours de poésie ouvert à toutes et à tous, amateur ou professionnel.

Ce concours s'inscrit dans le cadre du **5ème Automne photographique en Champsaur** organisé par l'association *Regards Alpins*.

### Article 2

Chaque participant devra écrire un poème qui s'inspire de près ou de loin du poète **Francis Ponge** et de son œuvre .

### Article 3

Chaque participant ne peut proposer qu'**un seul poème** au concours. Il sera rédigé en langue française. Les participants sont libres du style poétique.

Le texte sera adressé par courrier électronique à l'association *L'Hymne des Poètes* : [hymnedespoetes@hotmail.fr](mailto:hymnedespoetes@hotmail.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante : L'Hymne des Poètes - 17 rue Carnot - 05000 Gap en mentionnant l'objet : « CONCOURS DE POÉSIE FRANCIS PONGE ».

Le candidat s'engage à garantir qu'il est l'auteur de l'œuvre qu'il présente.

Les associations *L'Hymne des Poètes* et *Regards Alpins* dégagent toutes responsabilités en cas de non respect de cette clause et ne pourront en aucun cas être tenues pour responsables.

#### Article 4

Afin de préserver l'**anonymat**, aucune mention de nom ou de pseudonyme ne devra être portée sur le texte.

Chaque participant indiquera exclusivement dans le corps du mail ou du courrier :

- son nom
- sa date de naissance
- ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques

Le poème sera envoyé en pièce jointe sous forme d'un fichier texte : Microsoft Word (.doc, .docx), Open Office (.odt), ou image (.jpg, .pdf)

Chaque candidat recevra un accusé de réception par mail ou par courrier.

#### Article 5

Le concours est ouvert à partir du lundi 01 février 2017.

La date limite du dépôt des textes est fixée au **samedi 9 septembre 2017 inclus**.

#### Article 6

Les candidats acceptent, sans aucune réserve, que leur poésie fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et Internet. Tous les poèmes seront exposés lors des rencontres « *Automne photographique en Champsaur* » les 30 septembre et 1er octobre à Manse, commune de Forest-St-Julien.

#### Article 7

La remise des prix aura lieu le **dimanche 1er octobre 2017** lors du 5ème Automne photographique en Champsaur.

Il y aura deux prix :

- **Le Prix du jury** (composé d'un jury de plusieurs professionnels)
- **Le Prix des lecteurs** (qui voteront sur place jusqu'au dimanche 16h lors de l'événement)

#### Article 8

La participation au concours de poésie implique l'acceptation du présent règlement.



<http://lhymnedespoetes.wix.com/association>  
[hymnedespoetes@hotmail.fr](mailto:hymnedespoetes@hotmail.fr)



[www.regards-alpins.eu](http://www.regards-alpins.eu)  
[contact@regards-alpins.eu](mailto:contact@regards-alpins.eu)